Roubaix (59) : Aziz, Tunisien sous OQTF et ouvrier dans l’hôtel, jugé pour avoir violé, tailladé et humilié une femme dans la chambre 319, accessible avec son pass

15/06/2026 à 12h10



Un Tunisien de 26 ans, sous OQTF et détenu depuis juillet 2022, comparaît à partir de lundi devant la cour d’assises du Nord, à Douai, pour viol avec tortures ou actes de barbarie.

Aziz L. est accusé d’avoir frappé, menacé, lacéré au cutter et violé à plusieurs reprises une femme dans la chambre 319 d’un hôtel de Roubaix, où il travaillait comme ouvrier.

La victime, prénommée Marie dans l’article, affirme avoir subi près de deux heures de violences. L’accusé conteste le récit de la partie civile et demeure présumé innocent.

Il est également poursuivi pour une tentative de viol commise à Toulon en août 2020. Le verdict est attendu mercredi 17 juin.

Le Parisien